



**PRALOGNAN
LA VANOISE**

SAVOIE - FRANCE

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Opération : enquête publique, aménagement hydroélectrique des Glières – renouvellement de l’autorisation avec augmentation de puissance

Je soussigné, M. Jean-Pierre FAVRE,
Maire de la Commune de PRALOGNAN LA VANOISE

Certifie que l’avis d’enquête publique relatif à l’aménagement hydroélectrique des Glières / renouvellement de l’autorisation avec augmentation de puissance (arrêté préfectoral 2022-1080 du 14 octobre 2022), a été porté à la connaissance du public par affichage en mairie du 26 octobre 2022 à la fin de l’enquête publique soit le vendredi 16 décembre 2022 inclus.

Fait à PRALOGNAN LA VANOISE,
le 26/10/2022

Le Maire

Jean-Pierre FAVRE


